



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

39 000 sans papiers régularisés sous peu ?

Question écrite n° 7759

Texte de la question

M. Gilbert Collard interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur une éventuelle régularisation massive de 39 000 étrangers sans papiers, séjournant actuellement en France sans droit ni titre. Cette opération sans précédent a été promise à des associations immigrationnistes, afin de s'assurer de leur relative neutralité lors de l'examen de la loi « immigration asile ». Il souhaiterait savoir si cette information est fondée ; et, dans l'affirmative connaître les critères qui seraient adoptés. Le Gouvernement, interpellé à ce sujet dans l'hémicycle du Palais Bourbon, a opposé à cet égard un silence éloquent.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7759

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 avril 2018](#), page 3444

Question retirée le : 9 juillet 2019 (Fin de mandat)